

## Jeunes femmes de la rue et féminités marginalisées. Que nous révèlent les récits des principales intéressées ?

### Street-Involved Youth and Marginalized Femininities: What Do Women's Stories Tell Us?

Catherine Flynn, Mélissa Cribb et Dominique Damant

Volume 3, numéro 1, 2018

Genre, sexualité et normativités dans le passage à la vie adulte

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075770ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075770ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Flynn, C., Cribb, M. & Damant, D. (2018). Jeunes femmes de la rue et féminités marginalisées. Que nous révèlent les récits des principales intéressées ? *Revue Jeunes et Société*, 3(1), 98–113. <https://doi.org/10.7202/1075770ar>

Résumé de l'article

Les travaux menés auprès de jeunes femmes en situation d'itinérance s'articulent souvent autour de la notion de risque. S'ils présentent la rue comme un milieu dangereux pour les jeunes femmes, notamment en raison des risques de subir une ou plusieurs agressions à caractère sexuel, ils contribuent également à présenter ces jeunes femmes comme une population délinquante, voire criminelle. Lorsqu'elle est étudiée à l'aide d'une méthodologie qualitative axée sur la parole de ces femmes, et analysée dans une perspective féministe, l'expérience des jeunes femmes en situation d'itinérance nous renseigne sur la façon dont leurs attitudes et comportements peuvent être compris à travers une matrice traversée par des rapports de pouvoir liés au genre et à l'âge. Cet article présente une analyse féministe intersectionnelle du « traitement » subi par les jeunes femmes de la rue à travers les différentes institutions qu'elles ont côtoyées entre 15 et 25 ans, lorsqu'elles ont adopté une conduite en tension avec celle associée aux stéréotypes sexistes de féminité. Cette analyse repose sur les récits des participantes tels que colligés dans le cadre d'une recherche-action participative réalisée entre le printemps 2013 et l'été 2014 avec sept jeunes femmes en processus de sortie de rue de la région de Québec. Cette étude avait pour objectif de documenter les violences structurelles expérimentées par celles-ci, de même que leurs stratégies pour y faire face.



## **Jeunes femmes de la rue et féminités marginalisées. Que nous révèlent les récits des principales intéressées ?**

**Catherine Flynn**

Professeure substitut

Unité d'enseignement en travail social, Département des sciences humaines et sociales

Université du Québec à Chicoutimi

catherine\_flynn@uqac.ca

**Mélissa Cribb**

Auxiliaire de recherche à l'Université Laval et étudiante à la maîtrise à l'École de travail social et de criminologie

melissa.cribb.1@ulaval.ca

**Dominique Damant**

Professeure associée

École de travail social

Université de Montréal

dominique.damant@umontreal.ca

### **Résumé**

Les travaux menés auprès de jeunes femmes en situation d'itinérance s'articulent souvent autour de la notion de risque. S'ils présentent la rue comme un milieu dangereux pour les jeunes femmes, notamment en raison des risques de subir une ou plusieurs agressions à caractère sexuel, ils contribuent également à présenter ces jeunes femmes comme une population délinquante, voire criminelle. Lorsqu'elle est étudiée à l'aide d'une méthodologie qualitative axée sur la parole de ces femmes, et analysée dans une perspective féministe, l'expérience des jeunes femmes en situation d'itinérance nous renseigne sur la façon dont leurs attitudes et comportements peuvent être compris à travers une matrice traversée par des rapports de pouvoir liés au genre et à l'âge. Cet article présente une analyse féministe intersectionnelle du « traitement » subi par les jeunes femmes de la rue à travers les différentes institutions qu'elles ont côtoyées entre 15 et 25 ans, lorsqu'elles ont adopté une conduite en tension avec celle associée aux stéréotypes sexistes de féminité. Cette analyse repose sur les récits des participantes tels que colligés dans le cadre d'une recherche-action participative réalisée entre le printemps 2013 et l'été 2014 avec sept jeunes femmes en processus de sortie de rue de la région de Québec. Cette étude avait pour objectif de documenter les violences structurelles expérimentées par celles-ci, de même que leurs stratégies pour y faire face.

Mots clés : jeunes femmes, itinérance, violence, contrôle social, féminité

**Street-Involved Youth and Marginalized Femininities: What Do Women's Stories Tell Us?****Abstract**

Research on young women experiencing homelessness often centres on the concept of risk. While identifying the street as a dangerous context for young women, especially in light of their vulnerability to sexual assault, studies also tend to portray street-involved youth as delinquents, even criminals. When studied from a feminist perspective using a qualitative methodology based on women's own words, the experiences of homeless youth can provide insight into how their attitudes and behaviours relate to a matrix of power relations defined by age and gender. This article provides a feminist analysis of the "treatment" undergone by street-involved young women whose behaviour transgressed sexist feminine stereotypes, treatment provided by various institutions the women dealt with during the transition to adulthood. The analysis is based on the results of a participatory action research project conducted between spring 2013 and summer 2014 with seven street-involved young women in the Quebec City region. The study aimed to document the structural violence experienced by these women, as well as their strategies for dealing with it.

Keywords: women, homelessness, violence, social control, femininity

Pour citer cet article : Flynn, C., M. Cribb et D. Damant (2018). Jeunes femmes de la rue et féminités marginalisées. Que nous révèlent les récits des principales intéressées ?, *Revue Jeunes et Société*, 3 (1), 98-113. <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/issue/133/83>

## 1. Introduction

Cette question concernant les féminités marginalisées a émergé en cours de réalisation de l'étude présentée dans cet article, à la suite de la lecture de l'article de Brown publié en 2011 : « The sad, the mad and the bad : Co-existing discourses of girlhood ». Brown y présente trois discours dominants sur les « jeunes féminités » tels qu'ils sont ancrés dans l'inconscient collectif de la population nord-américaine depuis les années 1990. Compte tenu du vif intérêt de l'auteure principale pour l'expérience de jeunes femmes marginalisées comme celles de la rue, les discours entourant le modèle de la *bad girl* ont plus spécifiquement piqué sa curiosité, dans le cadre de sa thèse doctorale.

Brown présente la *bad girl* comme une jeune femme arrogante, résistante, difficile et violente. Ses comportements s'étendent de la violence verbale à la violence physique. La *bad girl* se situe en tension avec la socialisation de genre féminine dans un contexte patriarcal ; sa colère et ses interactions sociales mouvementées l'éloignent d'une féminité « traditionnelle », douce et conciliante (Brown, 2003; Lamb, 2002; Underwood, 2004). L'inadéquation entre les attentes liées à la féminité et une attitude résistante et combative conduit l'expression de la colère et de l'agressivité à la répression, la punition, voire la pathologisation (Brown, 2011). Brown critique le fait que, par la mise en relief de la « déviance » de ces femmes, les raisons de leur colère et de leur révolte s'en trouvent souvent occultées.

Nos travaux auprès des jeunes femmes en situation d'itinérance, une population reconnue comme le sous-groupe le plus vulnérable présent dans la rue (Ensign et Panke, 2002), mais dont la délinquance et la criminalité ont été largement étudiées, nous conduisent à constater que le profil de *bad girl* dégagé par Brown (2011) peut s'apparenter aux attitudes et aux comportements des participantes à nos différents travaux menés avec de jeunes femmes marginalisées. Ainsi, que nous révèlent les récits des principales intéressées concernant leurs positionnements par rapport aux stéréotypes sexistes liés à la féminité ? Comment les conduites en tension avec ces stéréotypes ont-elles été accueillies dans les différentes institutions qu'elles ont côtoyées ? Que nous indiquent les écrits scientifiques ayant porté sur les comportements et attitude de ces jeunes femmes ?

## 2. Repères méthodologiques

La réflexion proposée dans cet article s'inscrit dans la foulée du projet Dauphine, une recherche-action participative réalisée entre le printemps 2013 et l'été 2014 avec sept jeunes femmes en processus de sortie de rue de la région de Québec. Ces jeunes femmes ont été recrutées parmi les étudiantes d'un programme de réinsertion sociale offert dans un organisme communautaire de la région. Cette étude voulait documenter les violences structurelles expérimentées par ces jeunes femmes de même que leurs stratégies pour y faire face. Elle visait également l'expérimentation d'actions visant à lutter contre les violences structurelles dénoncées par les participantes.

Le processus de collecte de données s'est tenu principalement dans le cadre de cinq groupes de discussion réalisés entre juin et octobre 2013. Les deux premières rencontres ont permis aux participantes de faire connaissance et de livrer leur récit de vie. Lors des cinq premières rencontres, elles se sont exprimées sur leurs expériences d'itinérance et sur les stratégies qu'elles ont mobilisées pour répondre à leurs besoins.

De plus, elles ont également expliqué comment elles ont essayé de mettre fin à leur situation d'itinérance et ont discuté de leurs différentes démarches de demande d'aide auprès d'organismes. Elles ont partagé les circonstances qui les ont conduites à la vie dans la rue, ainsi que leurs expériences de violence dans ce contexte.

Les données collectées ont été discutées et analysées avec les participantes lors de cinq groupes de discussion subséquents entre novembre 2013 et mars 2014. Ces réunions ont permis aux participantes d'identifier des enjeux communs et organiser des actions sociales collectives pour lutter contre les violences structurelles (Flynn, Damant et Lessard, 2015). Même si les participantes étaient impliquées à toutes les étapes de la recherche, y compris le transfert de connaissances, elles ont préféré ne pas participer au processus de publication scientifique ou à des discussions plus théoriques. Elles ont exprimé leur confiance envers la chercheuse principale, avec qui elles ont tissé un solide lien de confiance dans le cadre des rencontres du groupe. Elles estiment que celle-ci saura présenter leurs récits de façon juste et pertinente.

Néanmoins, l'hétérogénéité des expériences présentées par les participantes rend difficile la généralisation et nécessite plusieurs nuances. Deux participantes étaient âgées de 18 ans au début de l'étude, alors que les cinq autres avaient entre 20 et 23 ans. L'une d'entre elles avait la garde de son enfant alors âgé d'un peu moins de deux ans. Six des sept participantes se sont identifiées au genre féminin, alors que la septième adoptait un « look » qu'elle qualifiait d'androgynous et disait apprécier le fait que les gens avaient des difficultés à distinguer aisément son genre. Les préférences sexuelles et amoureuses ont été le sujet de quelques discussions durant le projet. Quatre participantes se sont identifiées comme étant hétérosexuelles et une autre participante s'est déclarée lesbienne. Deux participantes se sont montrées très critiques face aux catégories généralement associées aux préférences sexuelles et amoureuses. Elles ont refusé de se camper dans l'une de celles-ci.

Une seule participante a occupé un emploi rémunéré durant l'étude, emploi dont elle a été licenciée après quelques mois. Deux participantes ont créé leur propre emploi, à défaut d'avoir pu en obtenir un sur le marché du travail, et deux autres se sont impliquées dans des activités liées à « l'économie de la rue » comme le vol et la vente de stupéfiants. Toutes les participantes ont vécu des épisodes d'abandon scolaire, d'importantes contraintes financières et ont manqué régulièrement d'argent pour subvenir à leurs besoins.

*Sur mon chèque, une fois mon appart, hydro pis toute de payé, il me reste 4 \$ dans mon compte. (Gab, 20 ans, rencontre 2)*

Elles vivent principalement des programmes de soutien offerts par les différents niveaux de gouvernement, comme l'aide sociale, les subventions d'Emploi Québec et le programme d'Aide financière aux études. Enfin, il s'est avéré que la vie de rue n'est pas une expérience comportant un début et une fin précise. L'ensemble des participantes estime avoir fait son entrée dans la rue autour de l'âge de 15 ou 16 ans, pour fuir les centres de réadaptation affiliés à la Direction de la protection de la jeunesse ou pour mettre fin à une situation familiale difficile ou violente. Les conflits familiaux et la violence sont d'ailleurs reconnus comme des catalyseurs d'instabilité résidentielle chez les jeunes (Tyler et Schmitz, 2013). Pour les participantes, la vie de rue est à la fois le

résultat d'un processus d'exclusion et de contrôle social, mais aussi, une stratégie de survie.

*Pour moi être dans la rue c'est vraiment un choix... T'as le choix d'être dans la marde, ou t'as le choix de pas... T'as le choix d'être là et de te faire chier ou tu peux être dans la rue et être heureuse. Tu peux faire le bon choix et que le bon choix ce soit d'être dans la rue, tsé... t'as l'air d'être dans le trouble, mais des fois c'est la meilleure chose que tu aurais pu faire... (Gab, 20 ans, rencontre 6)*

### **3. Les liens entre violences vécues et délinquance : lorsque la subjectivité et les sentiments des femmes sont occultés**

D'après différentes études abordant l'itinérance des jeunes femmes sous l'angle du risque, les violences vécues dans l'enfance seraient les principales expériences conduisant les adolescentes dans une trajectoire au sein du système de justice (Belknap et Holsinger, 1998; Loper, 1999). Elles y feraient leur entrée avec des problèmes de santé physique et mentale liés à des abus sexuels et à de la violence psychologique en plus de consommer de façon abusive de la drogue ou de l'alcool (Arnold, Kirk, Roberts, Griffith, Meadows et Julian, 2004). De plus, elles sont souvent issues d'une famille fragmentée, d'une communauté instable ou en situation de pauvreté, ou ont fait l'expérience d'échec scolaire (Dhillon, 2011). D'après Welch, Roberts-Lewis et Parker (2009), le fonctionnement et l'environnement familial contribueraient à conduire les filles à la délinquance. Tout comme les jeunes de la rue, plusieurs jeunes femmes délinquantes ont vécu dans des familles aux prises avec des conflits, de l'abus d'alcool ou de drogues et de la violence conjugale (Loper, 1999; McCabe, Lansing, Garland et Hough, 2002). Ces études supposent que ces problématiques créent des contextes les plaçant à risque d'abus, de négligence et de problèmes de comportements. D'ailleurs, les recherches ont montré une forte corrélation entre l'exposition à la violence et la victimisation (abus sexuel et violence familiale) avec la délinquance juvénile chez les filles (Medrano, Desmond, Zule et Hatch, 1999). Widom (2000) atteste que les filles abusées et négligées sont deux fois plus à risque d'être arrêtées à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Au-delà des conflits familiaux, dans une perspective plus critique, d'autres études montrent que des enjeux structureaux comme la pauvreté, le racisme et le sexisme sont associés à l'utilisation de substances psychoactives et à des conduites délinquantes (Slater, Guthrie et Boyd, 2002), mais sont souvent laissés de côté dans les études citées ci-haut. Aussi, tout en traçant un lien très clair, voire prédictif, entre des violences vécues antérieurement et la délinquance juvénile, ces études proposent ou souhaitent plutôt orienter les réponses sociales face aux comportements « hors normes » des jeunes femmes. Il est possible d'observer que les liens entre les violences vécues antérieurement et la reproduction de comportements violents ou délinquants occultent tout l'univers émotionnel des jeunes femmes, les sentiments liés à la colère et l'agressivité étant le plus souvent réprimés chez celles-ci, tel que soulevé par Brown (2011). Ainsi, il importe de s'attarder à l'expérience subjective de ces dernières pour trouver une signification à ces comportements et attitudes qualifiées symboliquement comme étant déviantes et délinquantes. Pour les participantes de notre étude, il

s'agirait tantôt de stratégies de résistance, tantôt de stratégies de survie ou bien, des conséquences des violences vécues.

#### **4. Que révèlent les récits des jeunes femmes sur l'expression d'attitude en tension avec les stéréotypes sexistes de féminité ?**

Les résultats présentés dans cette section sont tirés de l'analyse thématique (L'Écuyer, 1990) du contenu des dix premières rencontres réalisées dans le cadre de cette recherche-action participative. Ces groupes de discussion ont été enregistrés, retranscrits, puis analysés selon une grille d'analyse féministe intersectionnelle inspirée des travaux de Yuval-Davis (2006) et des anthropologues médicaux Farmer (2004) et Scheper-Hugues et Bourgois (2004) sur le concept de violence structurelle. La violence structurelle est définie comme étant le processus à la racine des inégalités sociales vécues par différents groupes sociaux. Ce processus s'opère dans différentes dimensions, soit à travers la domination symbolique définie comme un système de croyances qui maintient les hiérarchies en place (Bourdieu, 1980), à travers la violence institutionnelle, qui réfère à la violence perpétrée par l'État et les différentes institutions comme les établissements de santé et de services sociaux (Foucault, 1975; Lagrula-Fabre, 2005) et dans les différentes violences quotidiennes qui comprennent l'expérience individuelle de pratiques et de violence au niveau des interactions interpersonnelles (Scheper-Hugues, 1994). S'ajoute à ces dimensions, l'analyse de l'intersubjectivité des participantes (Yuval-Davis, 2006) qui illustre la façon dont les participantes intériorisent, négocient, refusent, résistent ou reproduisent sur les autres des discours sociaux les concernant.

Étant donné que peu d'études ont envisagé l'expérience des jeunes femmes de la rue sous l'angle de la violence structurelle, il importait de s'y intéresser de façon exploratoire et d'adopter un angle d'analyse féministe intersectionnel afin de bien saisir les processus et les rapports de pouvoir impliqués dans sa production. L'analyse des récits des participantes a permis d'illustrer qu'elles ont rapidement été étiquetées par les différentes institutions qu'elles ont côtoyées, dans des moments où elles ont tenté de résister à des interventions qu'elles considéraient comme inadéquates ou injustifiées.

##### ***4.1 Lorsque la résistance mène à l'étiquetage***

Lors des deux premières rencontres, chaque participante a eu l'occasion de parler de sa trajectoire de vie et des circonstances qui l'ont menée à la rue. Les quatre participantes ayant été retirées de leur famille, puis contraintes à résider dans les institutions de la Direction de la protection de la jeunesse estiment avoir été étiquetées dès leur entrée dans ce système, en raison de leur attitude opposante et résistante. Leurs propos illustrent que leurs comportements ont été d'entrée de jeu interprétés comme étant de la délinquance, alors qu'elles les expliquent plutôt comme des stratégies pour faire face à des violences familiales (abandon, abus sexuels, etc.) ou institutionnelles. Ainsi, à l'instar de ce qui est avancé par Brown (2011) lorsqu'elle parle de la *bad girl*, la colère et le sentiment d'injustice des participantes ont été occultés par les intervenants des services sociaux et du système de l'éducation au profit d'un contrôle des comportements résistants et opposants, jugés comme étant inadmissibles.

L'expérience suivante vécue par une participante est éloquent, alors que la directrice de son école a refusé de comprendre les motifs la poussant à refuser de voir sa mère,

alors que cette dernière l'avait exclue du domicile familial dans les jours précédents. Plutôt que de se retrouver face à sa mère qui l'avait blessée, placée en situation de précarité, et mise en colère, la participante a préféré quitter l'école. La direction l'a ainsi signalée à la Direction de la protection de la jeunesse sous le motif de la fugue scolaire.

*J'étais en fugue de l'école ! Je [ne] savais même pas que ça se pouvait ! Dans le fond, j'étais en secondaire IV pis ma mère m'avait mis[e] dehors de chez nous [...] la directrice de l'école, qui me connaissait bien parce que j'étais toujours dans son bureau, m'appelle à son bureau pour me dire que ça n'allait pas et qu'elle avait appelé ma mère pour qu'on se rencontre. Mais elle le savait que ma mère m'avait mis[e] dehors !!! Donc j'ai dit que si elle venait, moi je partais ! Elle m'a dit que si je partais, elle me déclarait en fugue ! Donc je suis partie ! [...] en sortant du stationnement, ma mère rentrait. Donc elle m'a vue [...] j'avais un cellulaire, donc ma mère m'a harcelée sur mon téléphone, donc j'ai fini par répondre et je lui ai dit que si elle me laissait tranquille, j'allais lui dire où j'étais et on pourrait se rencontrer lundi puis régler nos affaires, comme ça personne n'allait me déclarer en fugue. Elle m'a dit que c'était correct, donc je lui ai dit où j'étais et le lendemain la police était là pour m'embarquer ! (Gab, 20 ans rencontre 1)*

Pour cette participante, ce signalement et le placement institutionnel qui s'en est suivi ont entraîné une cascade d'événements qui ont précipité son entrée dans la rue. Les diverses interventions ayant suivi cette situation de crise ont été orientées sur les troubles de comportements de la participante plutôt que sur la situation familiale à la source de ceux-ci. Les interventions punitives reçues lors du placement de la participante en unité de réadaptation sont jugées par celle-ci comme étant inadéquates dans un contexte où elles tentaient plutôt de surmonter le rejet de sa mère et les idéations suicidaires de son père.

*Ils [les intervenant-e-s de la DPJ] nous traitent comme des criminelles en nous enfermant dans une prison pour jeunes parce que nos parents étaient [dérangés<sup>1</sup>]. (Gab, 20 ans rencontre 6)*

À l'instar de Gab, les participantes ayant fait l'objet d'un placement institutionnel critiquent grandement la façon dont les jeunes y sont « traités ». Elles affirment d'ailleurs que l'appellation réadaptation est chargée de préjugés, les blâmant pour les difficultés avec lesquelles elles sont aux prises, au lieu de les associer à des sources familiales et structurelles. De leur point de vue, elles avancent que les motifs de leurs troubles du comportement (abus, abandon, violence familiale) n'ont pas été entendus, ou pris en considération. Elles estiment avoir été considérées d'emblée comme des délinquantes et que les interventions leur étant destinées allaient dans ce sens. Ainsi, cette étiquette leur semble accolée avant même leur entrée dans la rue. Les participantes croient que ce traitement ne représente pas la meilleure façon d'aider les adolescentes en difficulté.

---

<sup>1</sup> Afin de joindre un lectorat international, certains mots ou expressions québécoises utilisés par les participantes ont été modifiés.



*Les jeunes aussi, avec la DPJ, souvent, y se ramassent là-bas parce que leurs parents [ne] s'occupent pas d'eux. Mais [ce n']est pas nécessairement à cause d'eux, c'est plus les parents. Pis après y finissent par se ramasser au sécuritaire, pis après ça, ils partent en fugue pis là ça fait des jeunes de la rue en fugue. (Caro, 21 ans, rencontre 2)*

Ces propos de Caro reflètent la croyance des participantes voulant que le contrôle lors d'un placement institutionnel ait pu contribuer à conduire les adolescentes vers la délinquance et la rue. Elles croient que l'inadéquation entre les besoins des jeunes filles qui y sont placées et le « traitement criminel » qui leur est octroyé peut contribuer à exacerber des conduites opposantes ou inciter à la rébellion. Les participantes ont notamment exprimé un sentiment d'injustice et d'emprisonnement. La dureté et la rigidité du climat en contexte de placement institutionnel sont reconnues par toutes celles qui en ont fait l'objet. En plus de subir de la violence de la part d'autres jeunes filles résidant dans ces centres de réadaptation, les différentes pratiques coercitives les amènent à utiliser différents termes associés au monde carcéral pour qualifier leur expérience de placement institutionnel.

*Pis [ce n']est vraiment pas une place où tu peux avoir de l'estime de toi. Les filles là-bas elles sont [futées], si elles [ne] t'aiment pas, elles [ne] t'aiment pas, elles vont attendre que le monde ne voit pas pour te rabaisser pis toute. J'en ai vu des filles se faire [frapper]. [...]. C'est tellement dur et contrôlant, il n'y a aucune place pour développer son estime de soi là-dedans. Ils te l'enlèvent toute. (Gab, 20 ans, rencontre 6)*

Pour les participantes, le contact avec des jeunes ayant des conduites violentes et délinquantes de même que le désir de s'affranchir du système des centres de réadaptation conduisent à placer les adolescentes dans un contexte où la délinquance et la rébellion sont valorisées, voire nécessaires.

*Elles [les filles placées en institution] finissent toutes pires que quand elles sont rentrées. Elles se ramassent avec des filles pires qu[elles] et [avec] des restrictions qu'elles n'ont pas normalement. Après elles veulent se révolter [...] Elles voient la délinquance cool. [...] Elles se disent, crime, j'suis écœurée d'être enfermée par des gens qui travaillent pour le gouvernement. (Bob, 22 ans, rencontre 4)*

Bien que la Direction de la protection de la jeunesse ait aidé plus d'adolescents qu'elle n'en a conduits dans la rue (Saint-Jacques, Turcotte, Villeneuve, Drapeau, Lépine, Godbout *et al.*, 2008), les participantes soulèvent l'idée que les adolescentes ayant des comportements résistants sont rapidement associées à la délinquance, considérant de surcroît que cette attitude est en opposition avec la socialisation féminine (Brown, 2011). Les participantes reconnaissent qu'elles ont d'ailleurs renforcé cette image en s'inscrivant dans une escalade où elles ont fermement résisté aux interventions qu'elles estimaient injustes ou trop sévères en ayant une attitude opposante, en se mettant en colère ou en fuguant. Leurs propos montrent également que cette étiquette a persisté une fois dans la rue, réaffirmée par certains de leurs comportements ou leur apparence physique comme des tatouages, des perçages ou des vêtements moins associés aux stéréotypes sexistes féminins. Elle a d'ailleurs teinté leurs échanges avec différents

milieux, principalement les corps policiers (nous y reviendrons) et a contribué à instaurer une certaine méfiance envers elles.

Enfin, il est possible d'avancer que cet étiquetage s'inscrit dans un processus de domination symbolique puisqu'il est le reflet de différents rapports de pouvoir liés au genre et à l'âge et qu'il s'est traduit à travers certaines interactions entre les participantes et les principales institutions qu'elles ont côtoyées. Les sections suivantes montreront notamment que l'expérience des participantes s'est déclinée selon deux processus de violences institutionnelles imbriqués. Dans certains cas, l'analyse des récits des participantes a présenté des manifestations de violence institutionnelle ayant fragilisé et étioilé les liens qu'elles entretenaient avec différents milieux qui, ultimement, les ont exclues (voir Flynn, Damant, Lapierre et al., 2018). Dans d'autres cas, ces jeunes femmes ont dénoncé la surveillance et le contrôle de certaines autorités. Ces expériences dégagent la façon dont certains comportements et attitudes en rupture avec les stéréotypes sexistes de féminité ont été silencieux, réprimés et contrôlés.

#### **4.2 Des stratégies qui génèrent le profilage, le harcèlement et la brutalité policière**

Une fois dans la rue, les participantes ont expérimenté des stratégies de survie comme la quête, la vente de drogues, le vol et la prostitution. Considérant que l'exclusion dont elles ont fait l'objet, en amont de la situation d'itinérance, ont grandement réduit leurs possibilités de subvenir à leurs besoins, l'économie dite « de la rue » est apparue une solution à envisager. Bien que ces stratégies aient parfois été efficaces afin de générer un peu d'argent ou de se procurer des biens de première nécessité, certaines participantes ont vu les contraventions s'accumuler. Ainsi, en tentant de subvenir à leurs besoins fondamentaux, dans un contexte où elles ont été exclues des différents systèmes pouvant leur offrir un travail rémunéré ou de l'aide financière et matérielle, le contrôle social s'est réaffirmé. En plus de ses démêlés avec la justice, une participante reconnaît également sa honte lorsqu'elle quémandait de l'argent auprès des passants. Elle estime que la stigmatisation et les insultes qu'elle recevait l'a conduite à voler.

*Quêter, c'est gênant, tu sais... Moi c'est le regard des gens qu'ils avaient sur moi tu sais c'est comme ... [...] Tu te sens comme une merde ![...] Moi [je n']ai pas quété longtemps. J'ai quété trois semaines et après ça, j'ai arrêté. J'étais pu capable [...] c'est con à dire, mais j'ai commencé à voler comme ça. J'ai commencé à voler parce que j'étais pu capable de me mettre sur le bord de la rue pour quêter [...] Au début j'ai commencé par voler de la bouffe, après ça j'ai commencé à voler dans des chars, après j'ai commencé à péter des entrées pour aller voler de l'argent. (Caro, 21 ans, rencontre 2)*

Les vols de cette participante, qui avaient commencé dans l'objectif de subvenir à ses besoins de base, ont rapidement pris de l'ampleur. Elle estime être devenue une « professionnelle » du vol en affirmant qu'il « n'y a rien qu'elle ne pouvait pas voler ». Au fil du temps, elle s'est mise à planifier des vols avec des amis, ce qui lui permettait de construire un certain capital social et élever sa position dans une économie de la rue majoritairement dominée par les hommes. Ses activités criminelles se sont néanmoins soldées par une trajectoire judiciaire.

*Je me suis fait [attrapée] sur une couple d'affaires... Il y en a une que je [surveillais] dehors, mais j'ai [été arrêtée] parce que je tenais le sac [de mon partenaire]. Cette fois-là j'ai [eu] recel fait que [ce n'] était pas si pire. (Caro, 21 ans, rencontre 6)*

Une autre participante affirme avoir eu une certaine forme de « code d'éthique » lorsqu'elle commettait des vols. Elle précise aussi que cette stratégie représentait en fait un faux choix, dans un contexte où elle le faisait pour sa survie, faute de ne pas avoir accès à d'autres moyens plus licites, et qu'elle refusait d'avoir recours à la prostitution.

*Moi, j'ai fait [plusieurs voitures] [...] J'ai volé dans les épiceries, du manger. Dans des dépanneurs, chez Dollarama. Ça revient [...] payant voler à l'épicerie [...] Je [ne] volerais pas du maquillage parce que c'est un produit de luxe, [il y] en a qui le font, mais moi je [ne] ferais pas ça. Je volais plus des affaires que j'avais besoin, mais je me sentais mal, là... Quand je faisais des [voitures] je me disais : ok j'ai besoin d'argent, qu'est-ce que je peux faire pour avoir de l'argent, tu regardes tes possibilités, pis t'as le choix entre ça, ça, ça, pis ça, pis la plus décente ce serait celle-là... fait que tu y vas avec la plus décente... (Gab, 20 ans, rencontre 6)*

Par ailleurs, sans jamais la nommer explicitement, des participantes ont reconnu que le recours à la prostitution a été envisagé à un moment ou l'autre de leur trajectoire de rue, mais elles ont refusé de le faire. L'une d'entre elles l'a néanmoins pratiquée pendant environ six mois<sup>2</sup>.

*Moi [je me] suis manquée de respect pendant, genre, six mois [...] J'étais vraiment dans la marde, [...] j'avais pu ma tête j'étais tout le temps ben gelée, j'étais pu là pantoute pis je [ne] me souvenais de rien. [...], Quand j'ai retrouvé ma tête c'est comme revenu par morceaux [...], je capotais tellement de tout ce qui s'est passé [...] [il a] fallu que je fasse une thérapie pour le traumatisme. (Alexe, 20 ans, rencontre 2)*

Bien que les participantes n'abordent pas non plus directement le concept du profilage social<sup>3</sup>, leurs propos montrent que celui-ci a pu s'opérer pour certaines d'entre elles. Elles ont dénoncé à plusieurs reprises le recours exagéré au contrôle de l'identité et le nombre de contraventions qu'elles ont reçues. Les participantes ont raconté plusieurs situations où elles ont senti que les policiers sont intervenus auprès d'elles sans raison valable. L'analyse permet de croire qu'elles ont été profilées en raison de leur apparence physique (tatouages apparents, piercings, vêtements déchirés, etc.), des lieux (reconnus pour être fréquentés par les jeunes de la rue) ou en raison de leurs trajectoires judiciaires passées (dans le cas des participantes citées ci-haut).

<sup>2</sup> Cette citation est reconstituée à partir des notes prises à la suite de la rencontre, de la mémoire de l'auteure principale et ce qui est audible sur l'enregistrement de la rencontre. La participante a parlé de cette expérience à voix basse alors que les autres parlaient en même temps. Elle a par contre abordé plus ouvertement de cette expérience plus tard dans le processus de recherche.

<sup>3</sup> Le profilage réfère au ciblage stigmatisant dont les personnes en situation d'itinérance font l'objet, incitant les policiers à sanctionner de manière abusive les comportements violant les règlements en usage dans le domaine public (Campbell et Eid, 2009).

*Tu vois, l'autre fois, je lisais un livre dehors ! Juste parce que je suis habituée de me faire carter et que j'étais avec du monde habitué aussi, ils [les policiers] m'ont demandé de m'en aller ! Mais [il y] avait d'autre monde qui lisait des livres autour de nous. Mais juste à cause de « l'étiquette » que j'avais, [II] a fallu que [je m']en aille. (Alexe, 20 ans, rencontre 2)*

Les participantes racontent également que les policiers distribuent des contraventions aux jeunes de la rue qui traversent ailleurs qu'aux intersections, qui mendient ou qui se reposent dans les parcs. La répression du repos dans les lieux publics est d'ailleurs vivement contestée par les participantes qui estiment qu'il s'agit des endroits les plus sécuritaires où elles peuvent dormir dans l'espoir d'échapper à des agressions sexuelles. Elles ont donné bon nombre d'exemples où elles, ou des jeunes femmes de leurs réseaux, ont été agressées à la suite de cette répression policière (Flynn et al., 2018).

*Les polices et les agents de sécurité te déplacent toujours si t'es à [la] vue. Et t'es plus à risque qu'il t'arrive des affaires pas correctes quand tu dors n'importe où qu'à la vue. (Bob, 22 ans, rencontre 4)*

Elles sont susceptibles de se faire réveiller, de se faire demander une carte d'identité et remettre une contravention si elles contreviennent à ce règlement. De plus, au moment de l'étude, une participante payait mensuellement une contravention de plus de 200 \$, reçue pour avoir traversé à un passage à niveau. Le groupe se demande si elle avait obtenu une contravention si elle n'avait pas eu plusieurs piercings, des tatouages apparents et des *dreads*. La frustration des participantes concernant l'important volume de contraventions distribué aux jeunes de la rue est grande. Une participante dénonce la criminalisation des personnes en situation de rue et le cercle vicieux dans lequel elle a elle-même été maintenue.

*À propos de la justice... Je sais que ça [ne] touche pas tout le monde, mais moi, ça m'a vraiment mise beaucoup dans la merde... tsé, les tickets quand t'es dans la rue... tsé, t'es dans la rue et t'es rendue à [je ne] sais pas combien de milliers de dollars de tickets [parce que tu as quêté]... pis t'es là en train de quêter... tsé, c'est quoi la logique ? tsé, c'est quoi ? Tu vas aller quêter pour payer tes tickets ? (Caro, 21 ans, rencontre 2)*

Ce témoignage souligne que le profilage entraîne différentes mesures répressives pouvant conduire ultimement à une judiciarisation. Aussi, le contrôle envers les participantes s'est accentué et s'est traduit par du harcèlement et de la brutalité dans les situations où elles étaient connues des policiers pour avoir enfreint les règlements municipaux ou le Code criminel. Les participantes expliquent notamment que les méthodes des policiers pour les réveiller ou intervenir auprès d'elles varient dans la mesure où elles sont connues ou non de leur service. Les participantes ayant déjà été arrêtées et ayant eu des démêlés avec la justice racontent avoir subi un traitement différencié.

*Quand tu te fais arrêter une fois, après ça ils te font encore plus chier ! Pis là, si tu es couchée dehors ils [les policiers] te réveillent, ils te fouillent, pis ils te font chier. [...] Moi, je me suis déjà fait réveiller à coup de pied. (Caro, 21 ans rencontre 2)*

Une participante s'identifiant comme autochtone a raconté s'être fait héler dans la rue à plusieurs reprises par les patrouilleurs de son quartier, et ce, devant des passants.

*Moi les policiers [me hélaient] quand ils me voyaient dans la rue, j'avais déjà été arrêtée parce que je vendais [de la drogue] pis ils [ne] me lâchaient pas avec ça, même si je vendais pu. (San, 23 ans, rencontre 9)*

Enfin, une participante raconte un humiliant épisode de brutalité policière lors d'une seconde arrestation à la suite d'un vol.

*La police m'a déjà [tabassée]. Ils me tenaient par [les cheveux], [ils] me frappaient la face dans le [coffre de leur voiture] et me donnaient des petits coups de matraque dans la craque de fesses. (Caro, 21 ans, rencontre 4)*

Pour ces participantes, l'humiliation subie lors de ces épisodes de harcèlement ou de brutalité s'ajoute à la honte d'avoir perpétré un crime ou une infraction. Une seule participante de l'étude estime ne pas avoir fait l'objet de contrôle abusif, de harcèlement ou de brutalité de la part des policiers. Elle affirme que ces derniers ont toujours été polis et respectueux dans leurs interventions avec elle. Ses consœurs lui ont rétorqué que c'était probablement parce qu'elle est toujours habillée, coiffée et maquillée avec soin. Ainsi, il est possible de croire que cette dernière n'ait pas été profilée.

## 5. Discussion

Les réflexions proposées dans cet article visent à répondre aux questions suivantes : Que nous révèlent les récits des jeunes femmes de la rue concernant leurs positionnements par rapport aux stéréotypes sexistes liés à la féminité ? Comment les conduites en tension avec ces stéréotypes ont-elles été accueillies dans les différentes institutions qu'elles ont côtoyées ? Les éléments soulevés précédemment permettent d'illustrer le processus par lequel ces jeunes femmes ont pu être étiquetées comme étant des *bad girls* (Brown, 2011), et ce, dès leur adolescence. Les participantes estiment que leurs différents comportements d'opposition ont plus largement attiré l'attention des intervenants et intervenantes de la Direction de la protection de la jeunesse que les violences intrafamiliales contre lesquelles elles tentaient de résister. Il est possible de poser l'hypothèse que ce double standard entre l'inadmissibilité de la résistance de ces jeunes femmes comparativement à l'invisibilisation des violences sous-jacentes dont elles ont été victimes à l'adolescence soit le produit de l'intersection entre des rapports de pouvoir liés au genre et à l'âge. Les comportements des participantes étant en importante tension avec leur socialisation de genre marquent leur éloignement d'une féminité « traditionnelle » où les femmes doivent être douces et conciliantes (Brown, 2003; Lamb; 2002; Underwood; 2004). Or, selon Brown (2011), cette distanciation avec les stéréotypes sexistes de féminité conduit ces jeunes femmes à être stigmatisées, réprimées et punies. Dans ce contexte, l'analyse des récits des participantes montre qu'elles ont pu être stigmatisées tant dans le « traitement » dont elles ont fait l'objet lors

de placements institutionnels que dans la façon dont elles ont été « traitées » par les policiers. S'ajoute à cette non-adéquation aux stéréotypes sexistes liés à la féminité, la présence de différents marqueurs de pauvreté et de marginalité comme les tatouages, les perçages ou des vêtements déchirés. Ceux-ci, les éloignant d'une apparence considérée plus féminine, peuvent également être associés au profilage dont elles ont été victimes, justifiant ainsi le contrôle subi. Cela réactualise du même coup les résultats obtenus par Campbell et Eid (2009) et Bellot (2013) sur le profilage social des personnes en situation d'itinérance et leur judiciarisation.

Les résultats de recherche présentés dans cet article rejoignent également ceux de Lamb (2002), Underwood (2004) et de Brown (2011) qui mentionnent que la socialisation genrée des filles (être gentilles, dévouées aux autres, attentionnées, réprimer leur colère) fait en sorte que lorsqu'elles manifestent des comportements violents ou d'opposition, elles s'exposent à subir un traitement plus axé sur la punition que sur le bien-être. Replacés dans leur trajectoire de vie, ces comportements « déviants » aux normes sociales associées aux stéréotypes sexistes de féminité semblent être adoptés en réaction ou en résistance à une situation violente vécue au sein de leur famille (abus sexuel, violence, négligence, abandon, etc.). En ce sens, les participantes expliquent qu'un placement dans ces unités n'est pas nécessairement causé par l'inadaptation ou la délinquance. Il semblerait donc que ces mêmes comportements « déviants » ou jugés délinquants auraient avantage à être repositionnés sous cet angle par les différents acteurs et actrices qui sont amenés à intervenir auprès de ces jeunes femmes. La question, notamment, de la colère des femmes face aux violences vécues mérite d'être davantage explorée.

De plus, on peut établir le lien entre le sexisme et la façon dont ces jeunes femmes ont été « traitées » par des policiers. Considérant que la culture du milieu policier est marquée par la misogynie et le patriarcat (Franklin, 2007), il est possible que les comportements des agents face à une jeune « contrevenante » soient teintés par ces valeurs. Considérant que les activités liées à « l'économie de la rue » sont principalement associées aux jeunes hommes (O'Grady et Gaetz, 2009), on peut se demander si cela a pu influencer le traitement de celles qui ont été socialement construites comme étant des *shemale gangsters*, pour reprendre la critique adressée par Young (2009).

Afin de mieux répondre socialement à la réalité et aux problèmes soulevés par les participantes de cette étude, l'approche féministe, dont l'une des cibles d'intervention consiste à mieux comprendre comment la féminité en tant qu'institution sociale produite par le patriarcat peut servir de fondements à différentes violences institutionnelles (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018), pourrait représenter une piste prometteuse, et ce, autant dans un contexte d'intervention auprès de ces jeunes femmes que dans un contexte de formation ou de sensibilisation auprès des divers acteurs et actrices qui sont amenés à travailler avec ces dernières. Néanmoins, il reste beaucoup à comprendre sur l'expérience de ces femmes dont les stratégies sont souvent en rupture avec ce qui est attendu, de façon générale, envers les femmes victimes de violence. Ainsi, la façon avec laquelle l'expérience des jeunes femmes en tant que victimes se croise avec une posture de résistance, de même que les réponses sociales associées à cette complexité de positionnement demeurent des pistes de recherche et d'intervention intéressantes à explorer.

## Bibliographie

Arnold, E. M., R. S. Kirk, A. C. Roberts, D. P. Griffith, K. Meadows et J. Julian (2004). Treatment of incarcerated, sexually-abused adolescent females : An outcome study. *Journal of child sexual abuse*, 12 (1), 123-139.

Belknap, J. et K. Holsinger (1998). An overview of delinquent girls : How theory and practice have failed and the need for innovative changes. In R.T. Zaplin (dir.), *Female offenders : Critical perspectives and effective interventions* (p. 31-64). Mississauga, ON: Jones and Bartlett Publishers Canada Inc.

Bellot, C. (2003). Les jeunes de la rue : disparition ou retour des enjeux de classe ? *Lien social et Politiques*, Revue internationale d'action communautaire, RIAC, 49, 173-182.

Bourdieu, P. (1980). *Le sens critique*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Brown, P. (2003). *Girlfighting: Betrayal and rejection among girls*. New York : New York University Press.

Brown, M. (2011). The sad, the mad and the bad : Co-existing discourses of girlhood, *Child & Youth Care Forum*, 40 (2), 107-120.

Campbell, C. et P. Eid (2009). *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal : un profilage social*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Dhilion, J. (2011). Social exclusion, gender, and access to education in Canada: Narrative accounts from girls on the street. *Feminist Formations*, 110-134.

Ensign, J. et A. Panke (2002). Barriers and bridges to care : Voices of homeless female adolescent youth in Seattle, Washington, USA. *Journal of advanced nursing*, 37 (2), 166-172.

Farmer, P. (2004). On suffering and structural violence : A view from below. In N. Scheper-Hughes et P. Bourgois (dir.), *Violence in War and Peace* (p. 281-289). Malden, MA : Blackwell.

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2018) *Intervention féministe intersectionnelle : Réflexion et analyse pour des pratiques égalitaires inclusives*.

Flynn, C., Damant, D., & Lessard, G. (2015). Le projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par l'entremise de la recherche-action participative<sup>1</sup>. *Recherches féministes*, 28(2), 53-79.

Flynn, C., Damant, D., Lapierre, S., Lessard, G., Gagnon, C., Couturier, V., & Couturier, P. (2018, June). When structural violence create a context that facilitates sexual assault and intimate partner violence against street-involved young women. In *Women's Studies International Forum* (Vol. 68, pp. 94-103). Pergamon

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris : Gallimard.

Franklin, C. A. (2007). Male peer support and the police culture : understanding the resistance and opposition of women in policing. *Women & Criminal Justice*, 16 (3), 1-25.

Lagraula-Fabre, M. (2005). *La violence institutionnelle : une violence commise sur des personnes vulnérables par des personnes ayant autorité*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Lamb, S. (2002). *The secret lives of girls : What good girls really do—sex play, aggression, and their guilt*. New York : Simon and Schuster.

L'Écuyer, R. (1990). Étapes de l'analyse de contenu : Modèle général. *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : Méthode GPS et concept de soi*, 51-123

Loper, A. B. (1999). *Female juvenile delinquency: Risk factors and promising interventions*. Juvenile justice fact sheet. Charlottesville, VA : Institute of Law, Psychiatry and Public Policy, University of Virginia.

McCabe, K. M., A. E. Lansing, A. Garland et R. Hough (2002). Gender differences in psychopathology, functional impairment, and familial risk factors among adjudicated delinquents. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 41 (7), 860-867.

Medrano, M. A., D. P. Desmond, W. A. Zule et J. P. Hatch (1999). Histories of childhood trauma and the effects on risky HIV behaviors in a sample of women drug users. *The American journal of drug and alcohol abuse*, 25 (4), 593-606.

O'Grady, B. et S. Gaetz (2009). Street survival: A gendered analysis of youth homelessness in Toronto. In J. D. Hulchanski, P. Campsie, S. Chau, S. Hwang et E. Paradis (dir.), *Finding home: Policy options for addressing homelessness in Canada* (p. 1-24). Toronto, ON: Cities Centre, Université de Toronto.

Scheper-Hughes, N. (1994). Mourir en silence. La violence ordinaire d'une ville brésilienne. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 104 (1), 64-80.

Scheper-Hughes, N. et P. Bourgois (2004). Introduction: Making Sense of Violence. In N. Scheper-Hughes et P. Bourgois (dir.), *Violence in War and Peace. An Anthology* (p. 1-33). Hoboken, NJ: Wiley-Blackwell Publishing.

Slater, J. M., B. J. Guthrie et C. J. Boyd (2001). A feminist theoretical approach to understanding health of adolescent females. *Journal of Adolescent Health*, 28 (6), 443-449.

Saint-Jacques, M.-C., D. Turcotte, P. Villeneuve, S. Drapeau, R. Lépine, É. Godbout et A. St-Amand (2010). Quand la DPJ fait la une ! Une analyse du traitement médiatique de la maltraitance au Québec. *Service social*, 56 (1), 55-73.

Tyler, K. A. et R. M. Schmitz (2013). Family histories and multiple transitions among homeless young adults : Pathways to homelessness. *Children and youth services review*, 35 (10), 1719-1726.

Underwood, M. K. (2004). Girls and Violence. In M. M. Moretti, C. L. Odgers et M. A. Jackson (dir.), *Girls and Aggression* (p. 239-247). Charlottesville, VA : Springer.

Widom, C. S. (2000). Childhood victimization and the derailment of girls and women to the criminal justice system. In Actes du forum de *Research on women and girls in the justice system : Plenary papers of the 1999 Conference on Criminal Justice Research and Evaluation. Enhancing Policy and Practice through Research* (p. 26-36)

Welch, C. L., Roberts-Lewis, A. C., & Parker, S. (2009). Incorporating gender specific approaches



for incarcerated female adolescents : Multilevel Risk Model for practice. *Journal of Offender Rehabilitation*, 48(1), 67-83

Young, T. (2009). Girls and Gangs : « Shemale » Gangsters in the UK ? *Youth justice*, 9 (3), 224-238.

Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal of Women's Studies*, 13 (3), 193-209.